



COMMUNE DE MAREUIL LES MEAUX
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
CANTON DE CLAYE-SOUILLY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

Mercredi 1^{er} avril à 20h00
Salle du Conseil Municipal (salle des fêtes)

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

VIE POLITIQUE

1. COMMISSIONS COMMUNALES: designation des membres
2. CAO : constitution
3. CDSP : constitution
4. CCAS : désignation des Élus du Conseil Municipal
5. CNAS : désignation de l'Élu délégué et du bénéficiaire délégué
6. SDESM : désignation des représentants titulaires et du suppléant
7. SIA : désignation des représentants titulaire et suppléant
8. ÉTAT : désignation du correspondant défense
9. GIP ID77 : désignation du représentant de la ville
10. MISSION LOCALE : désignations des représentants titulaire et suppléant
11. CCE AERODROME MEAUX-ESBLY : désignation des représentants
12. COLLEGE DHUYS : désignation des Élus titulaires et suppléants
13. COLLEGE FROT : désignation des Élus titulaire et suppléant

Questions diverses

Mareuil-lès-Meaux, le 24 mars 2026

La Maire
Emilie SURAY

